

# L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : [lemblemedujour@gmail.com](mailto:lemblemedujour@gmail.com) - Tél. : +229 97 9046 40

FORMULATION DE LA VISIO BÉNIN 2060

## L'ODEM apporte sa contribution

p. 08

### APRÈS SON DÉPART DE LA HAAC

P. 08

# Ali CAMAROU en renfort à l'UP le Renouveau à Cotonou



PLUSIEURS DÉCÈS ENREGISTRÉS DES AGENTS ET ÉLUS MUNICIPAUX DE 2020 À CE JOUR P. 02

# Une mandature spéciale à Porto-Novo

FINALE DU TOURNOI ORGANISÉ PAR BACHIROU AHOUSSINO P. 08

# Tokpota affronte Louho le 07 septembre prochain



DEUIL À SÈMÈ-KPODJI

P. 05

# Elie Damien COMLAN, inhumé samedi prochain à Tchonvi

APPARTEMENTS MEUBLÉS À PORTO-NOVO  
«FENOU GUEST HOUSE»

+229 98 90 46 40

SALLE DE FÊTE ET DE CONFÉRENCE  
«ELONA HOUSE» À PORTO-NOVO

+229 98 90 46 40



## MÉDIAS AU BÉNIN

**www.lemblemedujour.com, votre nouveau site d'informations**

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 le site [www.lemblemedujour.com](http://www.lemblemedujour.com).

Sur ce site, vous aurez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOUE GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur [www.lemblemedujour.com](http://www.lemblemedujour.com), faites cœur chez vous.

**VISITEZ NOTRE SITE  
VIA CE LIEN**

[www.lemblemedujour.com](http://www.lemblemedujour.com)

**PLUSIEURS DÉCÈS ENREGISTRÉS DES AGENTS ET ÉLUS MUNICIPAUX DE 2020 À CE JOUR****Une mandature spéciale à Porto-Novo**

Le conseil municipal de Porto-Novo, installé en juin 2020, a été durement frappé par une série de décès, avec la perte récente du chef du 4e arrondissement, Abdul Razack Radji.

Ce dernier est décédé dans la matinée du mardi 27 août 2024, au Centre national hospitalier universitaire Hubert Koutoukou Maga (NCHU/HKM) de Cotonou, des suites d'une maladie. Après son hospitalisation des mois durant, il a été emporté par le mal qui le rongait. Selon La Nation, c'est après un voyage en France, que Abdul Razack Radji a eu un malaise à sa descente d'avion à l'aéroport international de Cotonou. Dans la foulée, il a été conduit au CNHU mais il ne pourra plus rejoindre son domicile avant de passer l'arme à gauche. Le chef du 4e arrondissement de Porto-Novo est le 4e membre du

conseil municipal dont le décès a été enregistré depuis le début de ce mandat. Avant lui, la 3e adjointe au maire, Clémence Hounsou, l'ancien maire Moukaram Océni, et la conseillère municipale Maessiratou Olaré Wadjou Ibikunlé étaient malheureusement décédés aussi. En ce qui concerne Abdul Razack Radji, il a été inhumé le jour même de son décès, à 16h, au cimetière musulman de Houssoumédé dans le 2e arrondissement de Porto-Novo.

La cérémonie d'inhumation a rassemblé une forte délégation du conseil municipal, y compris le maire Charlemagne Yankoty, ainsi que de nombreux membres de l'administration municipale. Plusieurs acteurs politiques de son parti, l'Union progressiste le Renouveau (Up-R), conduits par le député Augustin Ahouanvoèbla étaient également de la partie.



**L'Emblème** du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : [lemblemedujour@gmail.com](mailto:lemblemedujour@gmail.com) - Tél. : +229 97 9046 40

ISBN : 978-99982-1-737-9 DÉPÔT LÉGAL N° : 15577  
N° 495-24/HAAC/PT/CLC/SG/DAJDC/SDC/SCS

Porto-Novo, Rép du Bénin  
Email : [lemblemedujour@gmail.com](mailto:lemblemedujour@gmail.com)  
Tél : +229 98904640

**PRODUCTION**  
Ets EMERIC PRODUCTION  
RCCM RB/PNO/09A848

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
Emeric Joël ALLAGBE  
Tél. : +229 97904640

**CONTACTS SECRÉTARIAT**  
Tél. : (+229) 55499999 / 55500707

**RÉDACTION**  
Emeric Joël ALLAGBE  
Aimé HOUENOU  
Eric OBINTI  
Bernice ALOVOKPINHOU

**PHOTOS**  
Benoît KOFFI  
+229 97897626

**MAQUETTE ET GRAPHISME:**  
Mayass NOUMON  
+229 96138484

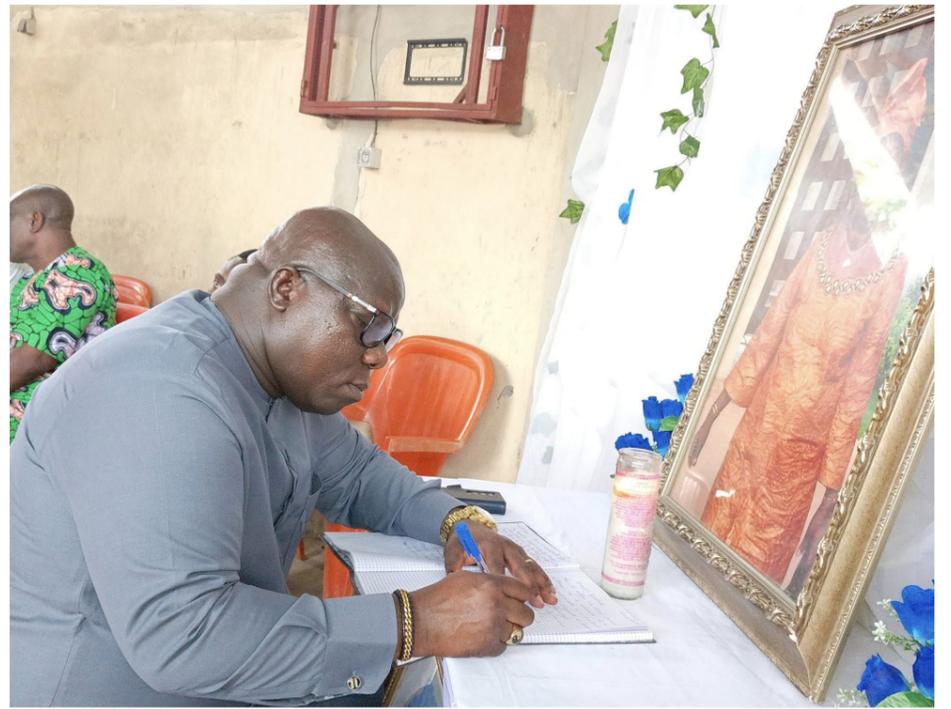
ABOMEY CALAVI / DÉCÈS DE LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE EPIPHANIE WANDJI

# La famille éplorée reçoit les condoléances du conseil municipal

Le Conseil municipal d'Abome-Calavi sous la houlette du maire Angelo Ahouandjinoun était au domicile de la regrettée Epiphanie Wandji décédée le 14 Août dernier des suites d'une courte maladie. C'est pour consoler la famille éplorée, signer le livre de condoléances et rendre hommage à l'illustre disparue qui reste une figure emblématique du leadership féminin dans la commune d'Abomey-Calavi.

Présidente du marché de Cococodji et des marchés du Bénin, Epiphanie Wandji reste une femme battante qui s'est illustrée de tout son vivant pour le bien-être des femmes des marchés et par ricochet, de sa communauté. Sa disparition pour le maire Angelo Ahouandjinoun, laisse un grand vide et sa mémoire mérite d'être saluée. La défunte pour l'autorité communale a été une actrice de développement hors pair et le conseil municipal d'Abomey Calavi lui reconnaît sa valeur de femme battante.

La famille très honorée par la visite du conseil communal, n'a pas manqué de remercier la délégation du maire Angelo Ahouandjinou pour son geste de solidarité légendaire.



9<sup>E</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE APNODE

# VLAVONOU a lancé les travaux hier à Cotonou

(Le Président APNODE Adomahou nourrit des résultats positifs)



Créé en 2014, le réseau des parlementaires Africains pour l'évaluation du développement (APNODE) s'est réuni à Azalaï Hôtel de Cotonou ce mercredi 28 Août 2024 dans le cadre du lancement de la 9<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'institution qui coïncide avec la célébration de son dixième anniversaire en présence du Président de l'Assemblée nationale du Bénin Louis Gbèhou-nou Vlavonou, des Vice-présidents de l'Assemblée de l'Algérie Hadj Cheikh Barbara et de Malawi Aisha Adams, de la représentante du ministre d'État chargé de la coordination de l'action gouvernementale, de la Responsable de Division/ IDEV de la Directrice de la Banque Africaine de Développement Jayne Musumba et des parlementaires venus des 29 pays membres dudit réseau.



Placée sous le thème: «Une décennie de renforcement des capacités pour une meilleure législation, un contrôle de qualité et une évaluation des politiques publiques: réflexions, collaborations et perspectives», cette réunion continentale est un rendez-vous d'échanges, d'analyses et de profondes réflexions autour des questions de développement et de l'évaluation des politiques publiques.



Dans son discours de bienvenue, le Président de l'APNODE Jérémie Adomahou est revenu sur les objectifs, les missions, les difficultés de l'institution et les perspectives d'avenir au termes des trois jours de travaux. Pour lui, il est impérieux de marquer un arrêt et faire le bilan pour transformer les difficultés en défis afin que les dix prochaines années, l'état de l'institution reflète l'image des pères fondateurs.



Ensuite, l'honneur a échu au Président de l'Assemblée nationale du Bénin Louis Gbèhou-nou Vlavonou pour procéder au lancement officiel de cette 9<sup>ème</sup> assemblée générale annuelle. Il a par ailleurs, appelé les parlementaires participants à apporter leur expertise pour une bonne évaluation des politiques publiques.

Il faut rappeler que les activités ont démarré ce jour et prendront fin le vendredi 30 Août 2024.

**Hilbert EDAH**



## FORMULATION DE LA "VISION BÉNIN 2060"

**L'ODEM apporte sa contribution**

Les Conseillers de la 9e mandature de l'Observatoire de la Déontologie et d'Éthique dans les Médias (ODEM) ont été entretenus dans l'après-midi de ce mardi 28 Août 2024 par le binôme Dr AFFAGNON Nounagnon Téléspore, spécialiste des Etudes Prospectives et Didier Hervé Cakpo Chichi, économiste planificateur de développement. Consultants recrutés par les Nations Unies au profit du Ministère du Développement et de la Coordination de l'Action gouvernementale de la République du Bénin, ils ont pour mission de collecter les perceptions et aspirations des Conseillers de l'ODEM dans le cadre de "la formulation de la Vision Bénin 2060".

Pendant plus de 3 heures d'horloge, il a été question pour les conseillers de donner leur lecture de la vision de Bénin Alafia 2025 et \*d'exposer leurs idées sur le Bénin dont ils rêvent à l'horizon 2060\* . La séance s'est achevée sur une note de satisfaction.



## A QUELQUES JOURS DE LA RENTRÉE GOUVERNEMENTALE

**Patrice Talon de retour des vacances**

Patrice Talon est de retour des vacances. Parti en vacances le mardi 06 août 2024, après la célébration des festivités de l'accession du Bénin à la souveraineté nationale et internationale, le chef de l'Etat était allé notamment en France où il a passé quelques jours de repos.

Selon des sources à la Présidence de la république, le chef de l'Etat Patrice Talon est de retour à Cotonou. Le retour du président de la république, Patrice Talon, au pays annonce la rentrée gouvernementale prévue pour le 2 septembre prochain.

Patrice Talon était en France pour quelques jours de congés ou de vacances. Les membres du gouvernement sont en vacances depuis le lundi 5 août, et ce jusqu'au 02 septembre. Le premier conseil des ministres après les vacances aura lieu la semaine prochaine. Plusieurs décisions sont attendues.

Agnès .V. DANSOU



## ENVIRONNEMENT

**La dégradation de la qualité de l'eau douce dans le monde**

Selon un rapport récent de l'ONU Environnement, la qualité de l'eau douce dans le monde se détériore de manière inquiétante, avec des conséquences potentiellement désastreuses pour la santé humaine et l'environnement. Malheureusement, le manque de données dans de nombreux pays où vivent des milliards de personnes rend difficile d'évaluer pleinement l'ampleur du problème. L'ONU souligne que la moitié la plus pauvre de la population mondiale est sous-représentée dans les efforts de surveillance de la qualité de l'eau, avec seulement 3% des données mondiales provenant de ces régions. Cela signifie que des millions de personnes pourraient être exposées à des eaux contaminées sans même le savoir. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : sur les 4 500 mesures de la qualité des eaux des lacs effectuées dans ces pays, cela représente une infime fraction des 250 000 mesures réalisées dans le monde entier. Il est urgent que des actions concrètes soient prises pour améliorer la surveillance de la qualité de l'eau douce et protéger cette ressource vitale pour l'humanité.



## DEUIL À SÈMÈ-PODJI

**Elie Daniel COMLAN inhumé, samedi prochain à Tchonvi**

Décédé, il y a quelques jours, Elie Daniel COMLAN sera conduit à sa dernière demeure dans son village natal à Tchonvi/arrondissement d'Ekpè/commune de Sèmè-Podji, ce samedi 31 août 2024. Il est à noter que le défunt est un ingénieur sénior de forages de puits pétroliers. Il fut directeur départemental de l'énergie, des mines et de l'eau de l'Ouémé, ancien conseiller technique du président de l'Assemblée nationale, Adrien HOUNGBÉDJI de 2015 à 2019 et Chevalier de l'Ordre national du Bénin. Il est mort dans sa 73ème année. Que la terre lui soit légère.





# GUEST HOUSE FENOÛ

Appartements & Chambres meublés

 98 90 46 40



## Vous êtes à la recherche d'un appartement meublé ?

Pour les voyageurs qui aiment se sentir partout comme chez eux, l'appartement est l'hébergement idéal.



Les groupes et les familles peuvent profiter des chambres et de la cuisine pour s'isoler ou se retrouver autour d'un repas pour planifier les activités du lendemain.

*Les appartements sont disponibles pour de courts ou longs séjours*



**Porto-Novo, Djassin  
Houinvié - Dowa - Tokpota**



**+229 95534395 / 55500707**



**+229 98904640 / 55499999**



# ELONA HOUSE

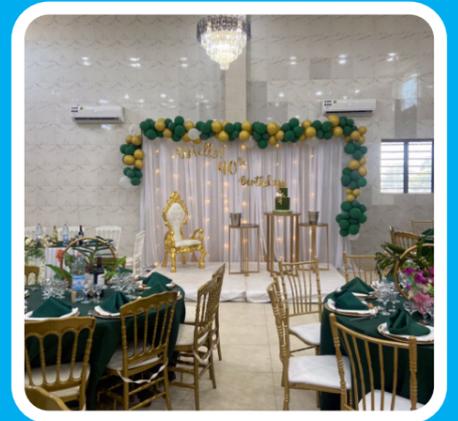
Salle de fête et de conférence à Porto-Novo

 98 90 46 40

Une destination unique au Bénin, dans la ville de Porto-Novo pour vos sorties d'entreprises ou évènements privés

Vous souhaitez organiser un séjour dans un lieu original, inspirant et complètement équipé?

Nous avons ce qu'il vous faut!



*ELONA HOUSE dispose d'espaces professionnels inédits.*

*Accueillez vos invités dans un écrin de nature.*

*Mariage, anniversaire, communion, baptême, réunion, séminaire, cologie, séjour en famille et réception de tout genre?*

*Nous avons aussi tout pour vous accueillir !*



**Porto-Novo, Djassin  
Houinvié - Tokpota**



**+229 95534395 / 55500707**



**+229 98904640 / 55499999**

## APRÈS SON DÉPART DE LA HAAC

## Ali CAMAROU en renfort à l'UP le Renouveau à Cotonou

Bonne nouvelle pour la famille Union Progressiste le Renouveau de Cotonou. L'ancien député de la Renaissance du Bénin (RN), Ali CAMAROU, puisque c'est de lui qu'il s'agit, a signé son retour dans le gotha politique depuis la fin de sa mission au sein de la dernière mandature de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) en tant que conseiller.

Dorénavant il renoue avec sa base politique à Cotonou et multiplie ses actions sur le terrain au profit de l'Union Progressiste le Renouveau du professeur Joseph DJOGBÉNOU.

Cela ne pouvait en être autrement quand on sait qu'une part en politique, seules les additions et les multiplications ont une plus value et d'autre part, Ali CAMAROU n'est pas un inconnu au bataillon. Cotonou qui regroupe les 15ème et 16ème circonscriptions électorales, ne lui est pas inconnue politiquement parlant. Pour avoir été un ténor de la Renaissance du Bénin (RB) qui pendant longtemps avait une mainmise sur Cotonou, Ali CAMAROU est

un atout de plus pour l'Union Progressiste le Renouveau qui fait de la quête du pouvoir en 2026, son prochain défi.

Avec son retour en politique, Ali CAMAROU réveille avec lui plusieurs militants qui n'attendaient que le mot d'ordre de leur capitaine. D'ailleurs plusieurs actions sont prévues dans les jours à venir pour marquer la présence, apprend-on de sources proches des soutiens du leader.



## FINALE DU TOURNOI ORGANISÉ PAR BACHIROU AHOUSSINO

## Tokpota affronte Louho le 07 septembre prochain

Le jeune Bachirou Ahoussinou, alias «BAZ ET PLUS», dans l'optique de regrouper la jeunesse du 5<sup>e</sup> arrondissement de Porto-Novo autour du cuir rond, a organisé un tournoi qui a regroupé les quartiers dudit arrondissement. Le lancement a été effectif depuis le lundi 12 août 2024 à l'EPP Ouando. Les deux demies finales ont été jouées le mardi 27 août entre Louho et Ouando Klékanmè et hier mercredi 28 août entre l'équipe de Tokpota et celle de Vakou. Au finish pour les deux rencontres, ce sont les équipes de Tokpota et celle de Louho qui ont eu leur carte blanche pour la finale. Le match de classement se jouera entre l'équipe de Ouando Klékanmè et celle de Vakou. Quant à la finale, elle se jouera le samedi 07 septembre prochain entre l'équipe de Louho et celle de Tokpota. A en croire le jeune Bachirou Ahoussinou, alias «BAZ ET PLUS» ce tournoi de football de Petit Camp est organisé pour occuper les jeunes dudit arrondissement, à l'amour du football, qui reste et demeure le sport roi. Ce tournoi qui a commencé hier lundi 12 Août 2024 et finira le samedi 07 août prochain. Rappelons que le tournoi a réuni huit (08) équipes venues des quartiers du 5<sup>e</sup> arrondissement. «... Je tiens à vous préciser qu'une équipe de Vakou, qui est un arrondissement de la commune d'Akpro-Misséré, a été co-optée, aux fins de combler un vide constaté...», a informé Bachirou Ahoussinou. Il en a profité pour toute la population à la grande finale prévue pour le samedi 07 septembre à partir de 16 heures à l'école primaire publique de Ouando.



## CODE ÉLECTORAL AU BÉNIN

## Une audience à la Cour examine une pétition

Les sept sages de la Cour Constitutionnelle du Bénin seront en audience de vacation le 12 septembre prochain. Selon le document de Greffe parvenue à notre rédaction, au total, neuf dossiers sont inscrits à l'ordre du jour. Entre autres dossiers, il sera examiné une pétition pour la relecture du Code électoral. La requête a été introduite par un certain Pierre Goukpanian. Les dossiers seront examinés à la Salle des audiences publiques de la Cour Constitutionnelle sise à Ganhi, avenue Gouverneur général Ponty à Cotonou.



Rappelons que cette requête intervient après une longue polémique ayant sur le vote du Code électoral promulgué par le président de la République Patrice Talon. Le texte qui suscite beaucoup de polémiques au sein de l'opinion publique avait été voté par les députés le 5 mars dernier. L'opposition minoritaire au Parlement avait exprimé son désaccord par rapport à ce texte. On retient ainsi que, les 28 députés de l'opposition ont voté contre et 79 voix ont voté pour avec une abstention.

CHAMBRE DES AUDIENCES PLENIÈRES  
RÔLE DE L'AUDIENCE DU JEUDI 12 SEPTEMBRE 2024

HEURE : 10 HEURES

(AUDIENCE DE VACATION)

LIEU : Salle des audiences publiques de la Cour constitutionnelle  
sise à Ganhi, avenue Gouverneur général PONTY à Cotonou

N°	N° DU RECOURS	REQUERANT	REQUIS	OBJET	OBSERVATIONS
1.	1558/228/REC-23 du 18/08/2023	Boris OLOU	Juge d'instruction du 3 <sup>ème</sup> cabinet du TPI de Cotonou	Recours pour violation du droit d'être jugé dans un délai raisonnable et de l'article 9 du code de procédure pénale.	
2.	1505/256/REC-23 du 10/08/2023	Emmanuel HOUEVIVO	Juge d'instruction du 1 <sup>er</sup> cabinet du TPI de Ouidah	Recours pour inconstitutionnalité d'une détention provisoire.	
3.	1508/216/REC-23 du 10/08/2023	Ulrich MONKOUN	Procureur de la République près le TPI de Ouidah.	Demande de réduction de peine.	
4.	2287/330/REC-23 du 19/12/2023	Bale SANNI	Juge d'instruction du 6 <sup>ème</sup> cabinet du TPI de Cotonou	Recours pour inconstitutionnalité d'une détention provisoire.	
5.	2288/331/REC-23 du 19/12/2023	Jocelyne BONI	Juge d'instruction du 1 <sup>er</sup> cabinet du TPI de Cotonou	Recours pour inconstitutionnalité d'une détention provisoire.	
6.	0474/085/REC-24 du 05/03/2024	Ibrahim OUSMANE	Juge d'instruction du 2 <sup>ème</sup> cabinet du TPI de Cotonou	Recours pour inconstitutionnalité d'une détention provisoire.	
7.	0549/104/REC-24 du 13/03/2024	Karim ISSAKA	Président de la Commission de l'instruction de la CRIET	Recours pour détention arbitraire, vice de procédure et violation de droits humains.	
8.	0552/107/REC-24 du 13/03/2024	Adam BASSIRA	Président de la Commission de l'instruction de la CRIET	Recours pour détention arbitraire, vice de procédure et violation de droits humains.	
MISE EN ETAT					
9.	1498/259/REC-24 du 17/07/2024	Philippe GOUKPANIAN	-Assemblée nationale -Gouvernement -CENA	Pétition pour la relecture du code électoral.	



ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE  
TERRE DE GRÂCE

Q.TIER : HANZOUNME  
CÔTE AKPRO-MISSERETE  
TEL: 97 39 43 30

Situé dans la deuxième vons à droite après le grand château sur la voie qui mène vers Dangbo  
Qtier: Akpro-Hanzounmè  
Commune: Akpro-misséréte

Assurez un avenir radieux pour vos enfants  
**EPP TERRE de GRÂCE**  
École maternelle - primaire

INSCRIRE VOTRE/VOS ENFANT(S) À  
LEPP TERRE DE GRÂCE  
C'EST CHOISIR POUR VOS ENFANTS  
UNE ÉCOLE DE MARQUE ET DE CONFIANCE



Les inscriptions ont commencé et se poursuivent

Nos tarifs :  
CI-CP: 25000F  
CEI-CEII: 30000F  
CMI-CMII: 35000F  
Maternelle : 22000F  
Frais généraux : 2000F

**Tel : +229 97394350**

Inscription : 2000 F  
Uniforme : Kaki + habit = 3500F  
Tenue de sport : 1500f  
Lacoste : 2500 F  
Filles : Chemise marron carreaux de Vicky sur jupe kaki  
Garçon : Chemise marron carreaux de Vicky sur culotte kaki  
Garderie : 200F  
Déjeuner : 200F  
Fêtes scolaires : 2500F

MODALITES DE PAIEMENTS

	1ère tranche à la rentrée	2ème tranche	3ème tranche fin
Maternelle 1&2	10 000	8000	4 000
CI-CP	10 000	10000	5000
CE1-CE2	10000	10 000	10 000
CM1	15 000	10000	10 000
CM2	15 000	10000	10000

Studio de la Sérigraphie

# AKIMO'S Décor

CALLIGRAPHIE-SÉRIGRAPHIE-INFOGRAPHIE  
IMPRESION SUR TOUT SUPPORT

Tee-Shirt / Porte-Clé / Bâche Numérique  
Auto-Collant Banderole / Enseigne Lumineux

*La qualité fait la Différence*

N° RCCM/RB/PNO/21-A-26978 N° IFU: 0202113423177 Tél: (+229) 97 55 79 38 / 94 00 25 39

Vente des Produits de la Sérigraphie

Papier FOREVER  
Papier OPAQUE

PLEXIGLAS tous les formats



# DALUCE Beauty

Nos services

- \*Petites tresses
- \*Coiffure
- \*Pose perruque
- \*Make UP
- \*Attache foulard
- \* Conseils en Esthétique
- \*Onglerie
- \*Organisation des cérémonies de tout genre
- \*Vente de petits articles...

**Tél: 66 66 64 82** *Créez votre beauté*



**CONFÉRENCE DES PARTIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

# Appel à candidatures des jeunes délégués du Bénin

Dans le cadre de ses actions d'éducation, de formation et de sensibilisation sur les changements climatiques, le Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en charge du Développement Durable et ses partenaires (l'UNICEF, le PNUD et la FAO) organisent l'édition 2024 du concours de sélection des jeunes délégués à la 29<sup>ème</sup> Conférence des parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Cette initiative fait notamment référence à l'article 6 de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CC-NUCC), à l'article 10 du Protocole de Kyoto et à l'article 12 de l'Accord de Paris. La sélection des candidats se fera en deux phases à savoir :

Candidature via un formulaire en ligne du 28 août au 07 septembre 2024 à 18h 00 dont le lien est le suivant : <https://ee-eu.kobotoolbox.org/single/a5787850d4cc86447f3b80b4f46991bb>

Entretiens individuels le 27 septembre 2024 (seuls les dix lauréats retenus à l'issue des candidatures via le formulaire participeront à cette dernière phase de sélection).

Conditions de participation :

- Être de nationalité béninoise et avoir entre 18 et 30 ans ;
- Avoir un passeport valide au 31/05/25 minimum ;
- Être engagé sur les questions climatiques et/ou environnementales et avoir mené au moins trois (03) actions d'impact communautaire pour contribuer à la lutte contre les changements climatiques et/ou la protection de l'environnement ;
- Avoir des connaissances sur les travaux, négociations et conclusions des dernières COP ainsi que les positions défendues par le Bénin à travers ses groupes d'appartenance ;
- Être disponible du 11 novembre au 22 novembre 2024 pour prendre part à la COP 29 à Bakou.

Un guide de participation en libre téléchargement sur le web est disponible via le lien : <https://bit.ly/3Z4Gqlg>

Pour plus de renseignements, rapprochez-vous du Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en charge du Développement Durable ou appelez : +229 95404572/+229 66014474 / +229 96613936

**DÉTOURNEMENT DE 1000 SACS DE RIZ À COTONOU**

# Interceptés à Kilibo et à Tchaourou , 2 personnes arrêtées

1000 sacs de riz volés à Cotonou ont été interceptés à Kilibo et à Tchaourou grâce à une opération menée concomitamment par les commissariats de Savè, Sakin et Tchaourou. Les personnes présumées impliquées ont été arrêtées. Ça ne passe pas. Les forces de l'ordre ont localisé et arrêté un véhicule transportant des sacs de riz volés en provenance de Cotonou, dans la région de Kilibo. C'est ce qu'a indiqué le mardi 27 août dernier un compte rendu de la police républicaine.

Tout est parti d'une plainte déposée au commissariat de l'arrondissement de Kilibo le mardi 13 août 2024. La plainte faisait état du détournement d'un ensemble articulé transportant des sacs de riz. Grâce à cette alerte, les forces de l'ordre ont amplifié leur vigilance. Étant aux aguets, une équipe de surveillance au poste de péage et de pesage de Savè a reçu des informations concernant un camion recherché pour le vol de 1000 sacs de riz provenant de Cotonou. L'engin poids lourd s'apprêtait à traverser le péage. L'enquête prend alors une tournure décisive. Les forces de l'ordre ont rapidement mobilisé leur réseau de renseignements, permettant ainsi de localiser le véhicule dans la région de Kilibo. C'est ainsi qu'une descente conjointe a été organisée en collaboration avec les commissariats de Savè, Sakin et Tchaourou.

La descente a abouti à l'arrestation des présumés auteurs de ce vol, mercredi 14 août 2024, aux alentours de 20 heures, selon la source policière. L'opération aussi a permis de découvrir à Tchaourou 200 sacs de riz. Les enquêtes de la police révéleront par la suite que 800 sacs de riz avaient été illicitement déchargés dans un magasin à Kilibo. Pour dissimuler leur méfait, apprend la police « les suspects avaient même procédé au changement de l'immatriculation du camion ».

Conduits au commissariat de Kilibo pour les besoins de l'enquête, le propriétaire du camion ainsi que son conducteur ont été placés en détention provisoire après avoir été présentés au procureur ce jeudi 22 août 2024.

**GUINÉE ÉQUATORIALE**

# Révolte au Consulat honoraire du Bénin

La communauté béninoise en Guinée Équatoriale se serait révoltée ce mercredi 28 août 2024 devant le consulat honoraire du Bénin. Elle proteste contre le Consul, sieur Paulin Zounon. Ce dernier serait accusé de pratiques douteuses, devenant ainsi un véritable cauchemar pour la communauté. Selon des témoignages, les manifestants seraient en train de dénoncer une « mafia insupportable ».

Dans deux vidéos parvenues à Oxygène Bénin, on aperçoit les manifestants crier « Paulin, Héloùé, Héloùé » en signe de protestation.



## PROPAGATION DE LA VARIOLE DU SINGE EN AFRIQUE

**L'OMS établit un plan stratégique de 135 millions de dollars pour éradiquer l'épidémie**

Depuis quelques semaines, l'Afrique fait face à un défi sanitaire majeur. Le 18 août, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a signalé 3 562 cas de variole du singe (Mpox), dont 26 décès, répartis dans une douzaine de pays, principalement en République Démocratique du Congo. Face à la propagation rapide de ce nouveau variant, l'OMS a lancé un plan stratégique mondial de 135 millions de dollars (plus de 80 milliards de francs CFA) pour maîtriser cette maladie émergente. Intitulé « Plan stratégique mondial de préparation et d'intervention », ce plan couvrira la période de septembre 2024 à février 2025 et vise à mettre fin aux flambées de transmission interhumaine de Mpox grâce à des efforts coordonnés à l'échelle mondiale, régionale et nationale. Le Mpox a été déclaré « urgence de santé publique de portée internationale » le 14 août 2024 par l'OMS. Cependant, un rapport de l'ONU souligne que la réussite du plan dépendra de l'engagement financier et logistique des États membres et des partenaires clés, tels que les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC). Une conférence scientifique virtuelle, organisée par l'OMS, l'Africa CDC, la CEPI et l'Institut national des allergies et des maladies infectieuses, se tiendra les 29 et 30 août 2024 pour établir des stratégies scientifiques contre cette crise sanitaire.

À ce jour, la République Démocratique du Congo reste le pays le plus touché, avec 1 425 cas, dont six décès enregistrés en juillet. Aucun cas n'a encore été signalé au Bénin, bien que le risque de propagation reste modéré dans les pays voisins tels que le Nigéria et la Côte

**MALI****Une attaque terroriste repoussée par l'armée**

Une attaque terroriste a été repoussée par les Forces armées maliennes dans la nuit du lundi 26 au mardi 27 août 2024. Des individus lourdement armés, non identifiés, ont tenté d'attaquer la ville de Nioro, située au sud du Mali, mais leur plan a été déjoué par l'armée malienne. Selon les informations rapportées par les médias locaux, l'attaque s'est déroulée dans la nuit du lundi au mardi vers 2 heures du matin. Les malfaiteurs ont intégré la ville par l'ouest, précisément sur l'axe Youri-Guedjéba. La réaction subite des FAMA a permis de les mettre en déroute. Les échanges de tirs ont duré environ une heure, empêchant les assaillants d'atteindre leur objectif.

**NIGER****La junte lève la suspension de l'octroi des droits miniers**

Au Niger, le gouvernement a annoncé, mardi 27 août 2024, la levée de la suspension de l'octroi des droits miniers, en vigueur depuis le 22 janvier 2024.

Levée de la suspension de l'octroi des droits miniers au Niger. Dans une note de service, le ministre des Mines, Ousmane Abarchi a informé de la levée de la suspension de l'octroi des droits miniers, à compter du mardi 27 août 2024. Les demandeurs doivent mettre à jour leurs dossiers conformément à l'ordonnance du 08 août 2024 modifiant la loi minière du 5 juillet 2022, renseigne la circulaire.

Les nouvelles dispositions introduisent des mesures renforçant la souveraineté nationale sur les ressources naturelles, notamment la révision à la hausse des droits, taxes et redevances, la promotion des opérateurs nationaux, et l'application des principes « préleveur-payeur » et « pollueur-payeur ».

Cette levée de l'octroi des droits miniers intervient 7 mois après la suspension. Le 22 janvier 2024, le ministère nigérien du Pétrole, des Mines et de l'Énergie a ordonné la suspension « jusqu'à nouvel ordre » de l'octroi des droits miniers.

La décision était intervenue en plein scandale dans le pays, après la découverte à l'aéroport d'Addis-Abeba en Éthiopie de 1 400 kg de lingots d'or. Cette cargaison d'une valeur estimée à 60 milliards FCFA (91,4 millions d'euros) était en partance pour Dubaï sans aucun document officiel du Niger.

Bien que cette décision n'ait pas été justifiée publiquement par le régime militaire au pouvoir depuis le 26 juillet 2023, la note de service publiée à l'époque exigeait un état des lieux des droits déjà accordés.

La levée de cette mesure intervient alors que récemment le Niger a révoqué deux permis miniers majeurs à des entreprises internationales. En juin 2024, le permis d'exploitation de la mine d'uranium d'Imouraren, détenu par l'industriel français Orano, a été révoqué. Environ un mois après, la société canadienne GoviEx pour le site de Madaouela s'est vu retirer son permis.





## GUEST HOUSE FENOÙ

Appartements & Chambres meublés  
📞 98 90 46 40



## ELONA HOUSE

Salle de fête et de conférence à Porto-Novo

📞 98 90 46 40

### APPARTEMENTS MEUBLÉS À PORTO-NOVO «FENOÙ GUEST HOUSE»

### SALLE DE FÊTE ET DE CONFÉRENCE «ELONA HOUSE» À PORTO-NOVO



**Porto-Novo, Djassin  
Houinvié - Dowa - Tokpota**



**+229 95534395 / 55500707**



**+229 98904640 / 55499999**